

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SYNDICAT
30 janvier 2017

Membres du syndicat et invités présents :

- Valérie ORCEL, Présidente
- Denis DELAGE, Vice Président
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Romuald ROCHE, membre du syndicat
- Guy BORY, membre du syndicat
- Christophe MONIER, membre du syndicat représentant la SATA
- Christophe PETIT, Directeur de la sécurité et des pistes SATA
- Yann CARREL, Directeur technique et d'exploitation SATA
- Jean-Yves NOYREY, Maire
- Nadine HUSTACHE, membre de la commission municipale
- Cécile ARSENNE, secrétaire

Absents excusés:

- Antoine CANIVEZ, Directeur Général des Services
- Jade Farrugia, Directrice des ressources et de la modernité

La réunion débute à 17H 30

I/POINT FINANCES :

Valérie Orcel présente le Budget Primitif du syndicat. Il y a une augmentation de 250 € des recettes de fonctionnement avec la redevance du tapis roulant de l'ESF. Comme habituellement, les redevances propriétaires seront précisées au Budget Supplémentaire présentée à l'assemblée générale des propriétaires au printemps prochain. Le vote a lieu à mains levées :

pour : les 6 membres du bureau directeur

contre : 0

Le budget primitif est adopté à l'unanimité

II/PROJET DES GRANDES ROUSSES:

Suite au dépôt de permis de construire de Madame Patricia Grelot-Collomb, 2 parcelles se trouvent dans l'AFP. Mme Grelot-Collomb a demandé la possibilité de les distraire de l'AFP et a écrit au Préfet de l'Isère. Valérie Orcel demande à l'avenir une plus grande vigilance et la superposition des plans afin d'éviter toutes erreurs de jugement. Jean Yves Noyrey précise que la Commission agricole avait validé le PLU. Denis Delage rappelle que l'autorisation de l'Assemblée des propriétaires est indispensable si d'autres parcelles AFP sont impactées par les futurs travaux (reprofilage du relief, retour skieur, etc ...). En l'occurrence, il est jugé indispensable d'attendre le retour de Mme Grelot-Collomb. Par ailleurs, suite au courrier de M. Rolland Roche, qui redéfinit la démarche imposée par la Préfecture aux Associations Foncières Pastorales en cas de retrait de parcelles, Jean Yves Noyrey demande qu'une réponse lui soit faite.

III/QUESTION DU STOCKAGE DE LA TERRE :

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement a fait part de ses inquiétudes quant à l'impact sur zones, des dépôts de terre (décidées en AG Extraordinaire des propriétaires le 1^{er} octobre 2016) et demande à cet effet une étude. Ainsi, Il est nécessaire de lui préciser que les dépôts ne seront pas à visée de stockage, mais plutôt pour faciliter l'utilisation ultérieure de cette terre. Il serait bien plus couteux et dans le cadre du développement durable l'impact bien plus grand, si les camions devaient descendre cette terre dans la vallée pour ensuite la remonter. Valérie Orcel précise qu'elle se chargera d'appeler les services de la D.R.E.A.L. à Grenoble pour les informer.

IV/PRESENTATIONS DES PROJETS SATA :

1/ Une piste de luge : Christophe Petit présente le projet d'une Piste de luge sur le secteur des Bergers avec un départ au niveau de l'ancien télésiège petit romain et une arrivée à droite du portique d'entrée de l'Alp'Auris. Certains modules pourront être aériens ce qui pourra permettre aux animaux de passer l'été et de laisser le passage aux skieurs l'hiver. Yann Carrel propose d'organiser une visite du concept installé à Autrans dans le Vercors. L'étude devrait être finalisée au Printemps ainsi les travaux pourraient démarrer en Août prochain. Cette piste sera 4 saisons : ouverte été et hiver.

2/ Des modules ludiques : La SATA propose de créer à droite du DMC des modules ludiques avec une graduation des difficultés, afin que tous les publics puissent avoir la possibilité de s'y divertir en fonctions de leurs niveaux.

3/ L'entretien du domaine :

De nombreux travaux d'entretien du domaine sont prévus courant 2017, en voici quelques exemples :

végétalisation (Signal, Grande Sure, sommet TS romains etc..), dépôt de terre sur les espaces définis vers 2100, remblayer partiellement les rigoles qui traversent la piste des agneaux, entretien des renvois d'eau qui traversent les pistes de ski et carrossables, entretien mécanisé des pistes de VTT avec apport de terre, évacuation de cailloux et blocs rocheux sur les pistes de ski, implantation de signalétique de départ et bifurcation, sur les pistes de ski, enlèvement de la butte de départ des Sarrazins et l'ancienne gare de départ, remblayer autour de certains abris d'enneigeurs, répartir du composte sur les terrassements peu riches en terre végétale, faucher sur toutes les zones d'activités et à l'automne sur les pistes non pâturées et le Rif Nel, modifier le profil en devers sous la ligne du téléski des babars, et enfin, terrasser sur le retour bergers (au niveau su « S »).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du syndicat prend fin à 19H15.

La Présidente Valérie ORCEL

Le 07 février 2017